

# VIGNES & VAL

## Bulletin spécial Informations

### Juin 2020

Mairie de Val des Vignes  
1, Place de la Fraternité  
Jurignac  
16250 Val des Vignes  
Tél : 05.45.66.37.17  
Adresse Email:  
mairie@valdesvignes.fr  
site :  
www.valdesvignes.fr

**Elections municipales** : Le 15 Mars dernier ont eu lieu les élections municipales.

Les habitants de la commune de Val Des Vignes ont élu la liste menée par Guy Decelle (Maire sortant).

En raison de la crise sanitaire, le nouveau conseil n'a pu être installé immédiatement.

Le samedi 23 Mai 2020 le conseil a été réuni afin de mettre en place celui-ci.

**Voici les résultats pour Val des Vignes (19 conseillers municipaux) :**

- **Maire** (1 seul candidat) : **Guy DECELLE**. Elu au 1er tour de scrutin à l'unanimité.



- **Adjoints** (une seule liste menée par Philippe VERGNION) :

Liste élue au 1er tour par 18 voix pour et un bulletin nul.

Ont donc été élus :

- 1er Adjoint : **Philippe VERGNION**
- 2ème Adjointe : **Angèle BOULLAULT**
- 3ème Adjoint : **Jean-Michel CHABOT**
- 4ème Adjointe : **Stéphanie COUSSEAU**
- 5ème Adjoint : **Eric CHAIGNAUD**



## Un point sur les travaux :

Le **City Stade** est ouvert au public depuis la fin Mai. Le montage a été réalisé par la société ACL Sport Nature et la commune a reçu des subventions de L'Agence Nationale du Sport à hauteur de 18000 Euros et du Département de la Charente à hauteur de 7578.34 Euros

Attention au respect des consignes et du matériel.



L'aménagement d'un Haricot par le Département, subventionné par la Communauté de Commune sur L'ancienne N10 à hauteur de Pétignac qui permettra de desservir la future Zone Economique.

Il a de même été installé une citerne souple pour la défense à incendie sur un terrain mis à disposition par la commune de Val Des Vignes.



Les travaux du local du premier étage de l'immeuble « Bien Être » sont achevés et prêts à accueillir Madame DI FANT Naturothérapeute qui va libérer son local du rez-de-chaussée permettant ainsi d'accueillir une nouvelle activité.

